

Par Lise Lacasse, conseillère en communication

Les PME fournisseurs de biens et de services ont tout avantage à améliorer leur positionnement en matière de développement durable. Pourquoi ? Parce que les grands donneurs d'ordres portent dorénavant une attention particulière aux pratiques de développement durable au moment de choisir leurs fournisseurs.

Pour mieux informer et sensibiliser les gestionnaires de PME de la région sur ces attentes des grands donneurs d'ordres québécois, le Centre québécois de développement durable (CQDD) a mis en branle une vaste collecte de données afin de mieux documenter et comprendre les exigences de ces grandes organisations au Québec.

Sur un horizon de trois ans, le projet de collecte de données vise à répertorier les pratiques d'approvisionnement responsable de 90 des 500 plus grandes entreprises au Québec afin de disposer d'un échantillonnage représentatif des divers secteurs d'activités de la région. Cinq grands secteurs d'activités économiques seront ainsi étudiés : l'industrie agroalimentaire, celle du tourisme, de la production d'aluminium, de la forêt ainsi que les organismes du domaine public (ministère, municipalités, universités). De plus, les grandes entreprises québécoises du domaine tertiaire seront également documentées.

Pour le moment, près d'une dizaine d'organisations ont rempli le questionnaire, parmi celles-ci on retrouve la firme WSP, Énergir, Produits forestiers Résolu (PFR), la Société des alcools du Québec (SAQ), Cascades, les Entreprises Rolland et TC Transcontinental. Voici une synthèse des grandes tendances qui se dessinent jusqu'ici en matière d'approvisionnement responsable de grands donneurs d'ordres québécois.

Une planification durable mise en œuvre

D'entrée de jeu, l'ensemble des organisations qui ont répondu au sondage confirment avoir mis en œuvre un plan d'action de développement durable. Bien que ce plan ne se traduise pas toujours en une politique formellement établie, la plupart consentent à investir temps et argent pour consulter leurs parties prenantes (Énergir, PFR, SAQ, Cascades Rolland, TC Transcontinental), pour adhérer à des initiatives externes en développement durable (Énergir, PFR, Rolland et TC Transcontinental) ou encore, pour procéder à une reddition de comptes en la matière (Énergir, PFR, SAQ, Cascades et TC Transcontinental).

Certaines orientations sont moins uniformes d'une organisation à l'autre. C'est le cas lorsqu'il est question de pratiques responsables en matière d'approvisionnement. Quelques-unes d'entre elles ont adopté une politique spécifique à cet égard et vont jusqu'à instaurer un code de conduite des fournisseurs (SAQ, Cascades et TC Transcontinental). À cet égard, elles élaborent des aide-mémoires, des trousseaux ou des fiches d'achats et d'acquisitions écoresponsables ainsi que des questionnaires qui leur permettent d'évaluer leurs fournisseurs. D'autres incorporent déjà à leurs appels d'offres, devis ou clauses contractuelles des critères de développement durable (SAQ, Cascades et TC Transcontinental). Enfin, un seul des répondants de notre échantillon (TC Transcontinental) organise des activités pour sensibiliser ou former ses fournisseurs. Jusqu'à maintenant, on constate que les donneurs d'ordres limitent leurs interventions aux fournisseurs plus stratégiques ou avec lesquelles le volume d'affaires est plus élevé, délaissant les fournisseurs de 2^e et de 3^e niveau.

Les produits et services évalués

Selon les réponses obtenues jusqu'à présent, les produits et services les plus souvent évalués en fonction des critères de développement durable se retrouvent dans les catégories suivantes : papiers et emballages, énergie et équipements informatiques. Aussi, des efforts sont de plus en plus observés dans la sélection du mobilier de bureau, des cartouches d'encre et des produits hygiéniques et nettoyants. Des gains importants resteraient à faire dans les catégories liées aux secteurs événementiels, ainsi que celles des services de traiteur, d'hébergement et de livraison.

Le CQDD diffusera, au courant de l'année, des exemples concrets de critères de développement durable utilisés par ces grands acheteurs québécois. Nous vous invitons à rester à l'affût pour mieux connaître les nouvelles attentes en responsabilité sociale et développement durable à considérer pour développer, voire maintenir, vos relations d'affaires avec ces grandes organisations.